

BUREAU FEDERAL

4 – 24 octobre 2003

Présents : M. Yvan MAININI, Président

Mmes Françoise AMIAUD, Marie-Noëlle SERVAGE

MM. Claude AUTHIÉ, Jean-Claude BOIS, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Serge GÉRARD, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe LEGNAME, Philippe RESTOUT, Jean-Pierre SIUTAT

Invité : M. André NOUAIL (Président de la CFAMC)

Assistent : Mles Catherine BARRAUD, Stéphanie PIOGER

MM. Raymond BAURIAUD, Benoît BENITEZ, Jean-Pierre DE VINCENZI (DTN), Didier DOMAT, Jean-Pierre DUSSEAULX, Jean-Jacques KRIEF et Benoît MENARD

1. Assemblée Générale Elective (prévue le samedi 11 décembre 2004)

- Lieu

Serge GERARD présente deux dossiers : celui du Sofitel Bercy et celui du Mercure Nogentel. Le Bureau Fédéral demande de proposer d'autres dossiers de candidatures, notamment en interrogeant le Comité Olympique, le Sofitel Sèvres, la Maison de la Mutualité et le Cercle des Officiers.

Une présentation sera effectuée au Bureau Fédéral du 14 novembre 2003.

- Procédure de vote

Un cahier des charges a été transmis à Jean-Jacques KRIEF pour mettre en place un programme permettant de satisfaire 3 critères :

- rapidité (pour la saisie et le dépouillement des votes),
- accessibilité
- et confidentialité (elle sera assurée par un badge correspondant à chaque Comité et Ligue par un numéro d'identifiant). Un huissier sera sur place pour contrôler la régularité et la confidentialité du vote électronique.

Une proposition devra être faite par Jean-Jacques KRIEF sur la procédure de vote (avec le coût que cela engendrerait) et un test sera effectué lors d'une ou plusieurs Assemblées Générales de Comités ou Liques.

Le Président Fédéral informe qu'une réflexion doit être menée d'urgence sur les statuts fédéraux suite à la modification des textes demandée par le Ministère des Sports (dont l'arrêté devrait sortir courant décembre 2003).

Le Bureau Fédéral demande à Frédéric JUGNET et Didier DOMAT de préparer d'urgence une note aux Comités et Ligues pour les informer de la procédure de désignation des délégués à l'Assemblée Générale Fédérale, en leur rappelant que leurs Assemblées Générales doivent avoir lieu avant celle de la Fédération.

2. Statistiques : présentation des « produits » élaborés par la SARL FREMON (par Christian et Jean-Luc MONSCHAU)

Une présentation est faite d'un fichier actuellement testé par le BCM Gravelines sur lequel toutes les statistiques d'un match de Basket sont répertoriées (il est donc possible de suivre, en temps réel, l'évolution d'un match de Basket via internet).

Par rapport aux statistiques classiques, on trouve notamment un tableau de bilan des deux équipes avec le détail des fautes commises, l'analyse des possessions de balles, l'opposition de joueurs poste par poste, l'évolution du score par rapport aux temps morts, les décisions des arbitres rattachées à une action de jeu, un tableau d'analyse des systèmes de jeu mis en place avec leur efficacité etc..

Une base de données unique est actuellement développée pour les statistiques des clubs de la LNB. Elle permettrait de classer les journées du championnat en fonction de critères divers et d'établir un bilan détaillé de tous les joueurs engagés dans les clubs professionnels.

Le Président Fédéral remercie, au nom du Bureau Fédéral, Christian et Jean-Luc MONSCHAU pour l'excellent travail et la présentation effectués et invite les membres du Bureau à mener une réflexion pour étudier la possibilité d'utiliser ces fichiers pour nos divers championnats.

3. Opération Basket Ecole : présentation du CD-Rom et procédure (par Benoît BENITEZ et Bernard GAVA)

Un nouveau logo Mini-Basket est présenté et adopté par le Bureau Fédéral (joint en annexe).

Après présentation de l'opération et débat, le Bureau Fédéral décide de tester l'opération auprès de quelques Comités Départementaux avec envoi de mallettes pédagogiques (comportant 4 CD-Roms, des cahiers pédagogiques), ballons et paniers de Basket.

Compte tenu des délais de livraison (3 mois), il est demandé à Raymond BAURIAUD d'envisager dès à présent une commande de 30.000 ballons.

Raymond BAURIAUD, Benoît MENARD, Benoît BENITEZ et Bernard GAVA sont chargés d'établir un calendrier pour la mise en place de cette opération et d'en faire la présentation au Bureau Fédéral du 14 novembre 2003.

4. NF1 : projet de modifications réglementaires (par Jean-Claude BOIS)

Une réunion avec les Présidents des clubs de NF1 s'est tenue le 19 septembre 2003, à l'issue de laquelle leurs demandes sont les suivantes :

- Repousser la date de qualification au 31 décembre (date de fin des matchs aller) au lieu du 30 novembre. **Refus du Bureau Fédéral.**
- Pouvoir qualifier une joueuse étrangère sans limitation de date comme en NM1.
- Déplafonnement de la masse salariale.

- Pour les nouvelles joueuses, 3 M (au lieu de 2) et 2 T. Le Bureau Fédéral souhaite permettre 2 M + 1 de moins de 25 ans et 2 T.

Ces trois derniers points feront l'objet d'une étude après avis du Bureau Fédéral du 14 novembre 2003.

5. Ligue Féminine : synthèse de la situation des clubs au regard du statut de l'entraîneur (par Jean-Pierre SIUTAT)

Jean-Pierre SIUTAT présente le tableau détaillé mettant en évidence le respect du statut de l'entraîneur, par club.

Le Bureau Fédéral demande la saisie du dossier par la Commission Technique et la DTBN afin d'examiner la situation de manière globale et de réaffirmer le principe de base : Centre de Formation = Cadettes. Le résultat de cette étude sera communiqué au Bureau Fédéral du 14 novembre 2003.

Le Président Fédéral rappelle que les Cadres Techniques qui souhaitent entraîner dans le secteur féminin ne peuvent le faire qu'après accord du DTN.

6. Dossier NM3 : Nicolas Massé, Clermont-Ferrand

Rappel des faits : le joueur a, entre la fin de la saison 2001/2002 et au cours de la saison 2002/2003, évolué dans 4 clubs différents.

Le Bureau Fédéral demande le réexamen du dossier par la Chambre d'Appel pour les motifs suivants :

- le recours était formé hors délai afin de contester la délivrance de la mutation pour le club de Clermont-Ferrand mais la Chambre d'Appel a accepté d'étudier la demande ;
- le Bureau Fédéral estime qu'il n'est pas du ressort de la Chambre d'Appel de se prononcer sur l'authenticité d'une signature ;
- le joueur a un agent sportif, ce qui est interdit au regard du niveau de compétition.

Stéphanie PIOGER et Didier DOMAT sont chargés de préparer des éléments à fournir à la Chambre d'Appel.

7. Point sur l'informatique (par Claude AUTHIÉ)

Le site internet, notamment le web-répartiteur, a été amélioré. D'autres améliorations sont encore prévues mais elles doivent être réfléchies et développées sans précipitation.

Un point détaillé sera effectué au Bureau Fédéral du 14 novembre 2003.

8. Projet de Pôles France : candidatures et souhaits (par Jean-Pierre DE VINCENZI)

Dans le cadre de l'évolution de nos structures, il est nécessaire de réfléchir à la réorganisation géographique de l'ensemble des Pôles France eu égard à l'ouverture d'un nouveau Pôle France Cadets.

Après avoir pris contact avec l'INSEP, cet établissement vient de donner son assentiment pour héberger nos quatre structures (Juniors Féminines et Masculins, Cadets et Cadettes).

Cette décision permettra de mettre en place plusieurs programmes d'entraînements cohérents pour les catégories de 15 à 18 ans, sachant qu'à partir de l'été 2004, les catégories de Cadet(e)s à Espoirs auront à assumer un Championnat d'Europe tous les ans.

9. Coupe de France (par Jean-Marc JEHANNO)

- Formule du tirage au sort

Elle sera définie après la mise en place des Commissions de la LNB.

Des négociations sont en cours avec TPS pour les dates des tirages au sort (Raymond BAURIAUD est chargé de ces négociations).

- Choix sur le lieu des ¼ et ½ Finales (4 & 5 mai 2004)

Le Bureau Fédéral demande à la cellule France Basket Organisation de lancer un appel d'offres.

10. Matches qualificatifs aux Championnats d'Europe 2005 (Masculin et Féminin)

La date limite de dépôt des candidatures des sites d'accueil en France est fixée au 12 novembre 2003.

La décision sera prise après le tirage au sort du 13 décembre 2003 à Belgrade.

11. Championnats d'Europe Juniors 2004, Challenge Round (Masculin et Féminin)

La FFBB s'est portée candidate à l'organisation du Challenge Round du Championnat d'Europe Junior Masculin (du 1^{er} au 5 avril 2004) et Féminin (du 14 au 18 avril 2004).

Le choix des lieux sera étudié si la candidature de la France est retenue.

12. Questions diverses (par Yvan MAININI)

- On enregistre à ce jour 362.457 licenciés, sachant que certaines licences des DOM-TOM, du Comité d'Ille-et-Vilaine et du Val d'Oise ne sont pas comptabilisées, ce qui représente une progression d'environ 3 % par rapport à l'année dernière à la même époque.
- Le Président Fédéral a organisé une réunion le 23 octobre 2003 avec les Présidents des Comités et de la Ligue d'Ile de France, région dans laquelle on enregistre une augmentation importante du nombre de licenciés (entre 4 et 5 %), notamment dans les catégories benjamins et minimes garçons, ce qui pose des problèmes de capacité d'accueil.
Des actions devront être mises en place rapidement pour former au plus vite des animateurs.

- Deux réunions de debriefing des Equipes de France A Masculine et Féminine se sont tenues les 21 et 22 octobre 2003 suite aux Championnats d'Europe. **Une synthèse sera effectuée et présentée au Bureau Fédéral du 14 novembre 2003.**

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le vendredi 14 novembre 2003 à partir de 17h.